

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 151 (2006)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Privatisation du renseignement?  
**Autor:** Etienne, G. / Moniquet, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346581>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Privatisation du renseignement?

Le renseignement d'Etat sera-t-il, à l'avenir, privatisé? Sans doute pas, mais l'extraordinaire prolifération, dans la décennie qui vient de s'écouler, des agences, sociétés et autres bureaux spécialisés dans «l'intelligence économique», la sécurité des entreprises ou la «veille technologique», devrait, en toute logique, déboucher sur une certaine symbiose entre les secteurs privé et public<sup>1</sup>.

---

### ■ G. Etienne; C. Moniquet

---

Elle favorisera sans doute, d'abord, une plus grande rotation des cadres et des personnels. On peut imaginer que, dans un avenir proche, des officiers de renseignement ayant quinze à vingt ans de métier, et atteignant donc la *zone de turbulences* qui va de quarante à cinquante ans, décident d'aller *pantouflier* dans le privé et passent au service d'une compagnie spécialisée avec armes et bagages, en l'occurrence, les techniques apprises au service de l'Etat et un solide carnet d'adresses. La pratique est d'ailleurs déjà très courante aux Etats-Unis, en Israël; en France, le rôle d'anciens de la DST ou de la DGSE dans certaines grandes sociétés est un secret de polichinelle.

De même la présence de ces *anciens* dans le privé devrait, comme en Russie, favoriser une meilleure compréhension entre les sociétés spécialisées et les services d'Etat; ceux-ci pourraient être tentés d'utiliser celles-là pour fournir des couvertures à des agents ou des opérations. Enfin, il est loin d'être exclu que leur soit délé-

guée une partie des activités du secteur public. Dans certains domaines, ce ne serait d'ailleurs pas tellement neuf. Des groupes de mercenaires (comme celui du légendaire Bob Denard) ont été employés dans le passé pour assurer la défense d'intérêts occidentaux dans le tiers-monde.

Une affaire qui a défrayé la chronique britannique à la fin des années 1990 est d'ailleurs exemplaire à ce sujet. En 1997, Sandline International, une société britannique spécialisée dans ce que l'on nomme pudiquement la «fourniture de moyens de sécurité», acheminait 35 tonnes d'armes et de munitions achetées en Bulgarie, à l'opposition au gouvernement militaire de Johnny Paul Koroma, qui avait pris le pouvoir, en Sierra Leone, une ancienne colonie britannique de l'Afrique de l'Ouest, à la faveur d'un coup d'Etat. La compagnie londonienne, dirigée par le lieutenant-colonel Tim Spicer, un héros de Bosnie et de l'Ulster, n'en restait pas là et allait, par la suite, organiser, entraîner et encadrer une force de 40000 miliciens, les Kamajors. En mars, juste retour des choses, les Kamajors menaient à bien une offensive qui aboutissait au renversement de la junte de Ko-

roma. Bref, une de ces histoires africaines assez classiques dans laquelle des putschistes succèdent indéfiniment à des putschistes à la tête de pays oubliés des dieux. Une histoire qui, au passage, avait rapporté à Sandline une dizaine de millions de dollars d'honoraires payés sous forme de concessions minières de diamants.

Là où les choses se compliquent quelque peu, c'est qu'une enquête des douanes britanniques – qui ne s'intéressaient, au départ, qu'à l'aspect «trafic d'armes» de l'affaire – a permis d'arriver à la conclusion que le commanditaire réel de ce nouveau coup d'Etat n'était pas l'ex-président revenu au pouvoir, Ahmed Tejan Kabbah, mais bien Peter Penfold, le haut-commissaire britannique à la Sierra Leone. Et, derrière ce dernier, c'est la silhouette de Robin Cook, le ministre des Affaires étrangères lui-même, qui se profile. Gênant pour un travailliste dont le parti a fait du strict respect des décisions des Nations unies la pierre angulaire de sa diplomatie. Or, l'ONU avait interdit, par sa Résolution 1132, toute livraison d'armes aux parties en présence. Curieusement, c'est le M16, service secret britannique, qui a mis

<sup>1</sup> Nous publions un passage de l'article de G. Etienne et de C. Moniquet, paru dans *Défense nationale* de mai 2004. Merci à son rédacteur en chef d'en autorisé la reprise.

les Douanes sur la trace de Sandline International (ce qui semble prouver, pour le moins, que des tensions persistent entre «public» et «privé»). Plusieurs perquisitions menées au mois d'avril 1997 au QG londonien de la société ainsi qu'au domicile de Tim Spicer ont permis de découvrir de nombreux documents commerciaux relatifs à ce «contrat» peu orthodoxe. Les avocats de Spicer, pour leur part, crièrent haut et fort que leur client disposait d'une autorisation en bonne et due forme du gouvernement.

## Tim Spicer – un profil type

A quarante-cinq ans, Spicer a le profil type de ceux que la littérature de l'avant-guerre définissait comme «soldats perdus» et qu'on appelle aujourd'hui «chiens de guerre». Sa carrière militaire dans les *Scots Guards* est jalonnée d'étapes qui ont pour nom les Falklands, Belfast et Sarajevo. Lorsqu'il quitte l'armée avec le grade de colonel, il a, outre une solide expérience acquise sur les terrains d'opération les plus divers, un carnet d'adresses bien rempli dans lequel se bousculent officiers, hauts fonctionnaires et «politiques». Ce sont ces contacts privilégiés qui lui ont permis de faire de sa société un instrument occulte de la politique étrangère du gouvernement de Tony Blair.

Comment expliquer autrement ces photographies publiées le 10 mai 1997 par le *Sunday Times*, et sur lesquelles on peut voir des mécaniciens de la *Royal Navy* réparer, sous la

protection de commandos des *Royal Marines*, un hélicoptère *MI-17* russe utilisé par les pilotes de Sandline International durant l'offensive victorieuse des Kamajors? Tous avaient été embarqués à bord de la frégate *HMS Cornwall*, qui s'était officiellement rendue sur la zone pour approvisionner Freetown en médicaments et en nourriture. Autre révélation du *Sunday Times*: Sandline avait informé, en temps réel, les services de renseignements militaires de la progression des opérations en cours.

On se trouve ici au carrefour des vieilles traditions du mercenariat et des tendances nouvelles de «privatisation» des guerres. De longue date, en fait essentiellement depuis la décolonisation, l'Afrique est le champ clos sur lequel combattent et, parfois, s'affrontent en des luttes fratricides les mercenaires. Mais le profil de ces combattants atypiques a changé. Au début des années 1960, au Congo, le creuset où s'est formée toute une génération de mercenaires, le recrutement des combattants engagés par certaines sociétés minières – voire par le gouvernement belge – par exemple pour défendre le régime de Tschombé au Katanga, était assez hétéroclite. Parmi les 655 soldats de fortune engagés sur le terrain au 1<sup>er</sup> mai 1961, on trouvait de nombreux militaires professionnels mais aussi des aventuriers, des têtes brûlées, des paumés, ou d'anciens planeteurs en rupture de ban comme le Belge Jean Schramme, qui commandait le bataillon Léopard. A leurs côtés apparaissaient quelques Français. Citons pour mémoire Robert («Bob»)

Denard, le chef de bataillon Roger Faulques, un ancien parachutiste de la Légion étrangère quelque peu abîmé par son passage dans les véritables camps de concentration dans lesquels le Vietminh réeduquait à coups de privations et de séances d'endoctrinement ses prisonniers de guerre, et même des Anglais commandés par Mike Hoare («Mike le fou»), un ancien officier de l'armée des Indes devenu planteur en Rhodesie.

## Naissance d'une légende

Tout ce beau monde, dans lequel la vérité oblige à dire que grenouillaient quelques spécimens assez réussis d'évadés d'asiles psychiatriques, était déchiré par de sourdes luttes intestines. Au final, les soldats perdus qui encadraient les gendarmes katangais de Tschombé se sont battus trois ans face aux soldats de l'ONU et, fortement aidés par la télévision, encore balbutiante mais qui répandait leur image aux quatre coins du globe, ont écrit les premières pages de la légende moderne des mercenaires.

L'aventure se solde par une longue retraite et une défaite sans gloire. Mais, suivant le vieux précepte romantique selon lequel «les plus belles batailles sont les batailles perdues», le mythe du soldat de fortune naît de cet échec. Avec son indispensable halo de mystère comme celui qui entoure le fantomatique «trésor de guerre» des mercenaires qui dormirait, depuis trente-six ans, dans une mine désaffectée du Katanga.

Par la suite, on croise les mercenaires dans toutes les guerres oubliées. En 1962, sous la conduite de David Stirling, le légendaire fondateur des SAS (*Special Air Service*) en 1940, ils sont au Yémen où ils s'opposent aux menées déstabilisatrices de Nasser, ensuite viennent le Biafra, l'Angola, le sultanat d'Oman, les Comores où Bob Denard, sous-traitant des services français, règne quelques années sur la garde présidentielle du président local avant de le renverser pour tenter de prendre sa place. Mais, déjà, le mercenariat a changé de nature. Aux aventuriers déjantés des premières années, renforcés par les déserteurs français qui ont quitté l'armée à la fin de la guerre d'Algérie pour cause d'activisme pro-OAS, succèdent peu à peu les vrais professionnels.

En 1967, Stirling fonde à Guernesey la Watchguard Organisation, une société qui préfigure ce que sont aujourd'hui Sandline International ou Executive Outcomes. La guerre devient plus que jamais une affaire juicteuse dans laquelle des spécialistes formés au sein des meilleures unités d'élite du monde – anglaises, françaises, israéliennes, sud-africaines, américaines – ou de jeunes retraités des services spéciaux agissent, par délégation occulte, au profit d'États qui contournent ainsi les décisions de plus en plus restrictives et contraignantes d'organisations internationales auxquelles ils ne peuvent, officiellement, refuser d'obéir.

Derrière cette évolution, ce qui se profile, c'est la «privatisation de la guerre» qui sera sans doute l'un des grands défis sécuritaires du début du XXI<sup>e</sup> siècle: face à la démission des Etats et à l'impuissance des Nations unies dans certaines circonstances précises – notamment le développement de véritables «zones grises» échappant à l'application du droit international. On songe par exemple à la Somalie ou au Libéria – c'est au secteur privé que sera déléguée la tâche de maintenir ou de rétablir l'ordre, de ramener la paix, voire d'assurer la sécurité des populations. Une évolution qui est, surtout, une dérive, lourde de bien des menaces: qui pourra, demain, contrôler ces nouveaux «seigneurs de la guerre?»

G. E./C. M.

## Suisse: nouvelles troupes pour les engagements subsidiaires de sûreté

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006, de nouvelles troupes seront attribuées pour les engagements subsidiaires de sûreté. Des militaires en service long ainsi que des militaires professionnels de la Sécurité militaire remplaceront les troupes de cours de répétition dans les missions de surveillance d'ambassades. Une décision qui allégera les services des troupes en cours de répétition. Depuis plus d'une décennie, l'Armée assure, sur mandat de l'autorité politique, des missions de surveillance d'ambassades et autres bâtiments consulaires dans les villes de Genève, Berne et Zurich («AMBA CENTRO»). Aujourd'hui, les missions ne changent pas. Le Parlement fédéral a décidé, en 2004 déjà, d'autoriser la prolongation de la mission «AMBA CENTRO» jusqu'au 31 décembre 2007.

Avec ce nouveau système, on libère les troupes en cours de répétition, mais elles pourront être appelées à renforcer ou à remplacer les troupes désignées, en cas de modification de la situation ou d'engagement de la Sécurité militaire et des militaires en service long à d'autres fins, par exemple, lors de l'EURO 08.